

Syndicat des Cheminots C.G.T.
Du quart Nord/EST
2, rue Victor Hugo
12700 Capdenac

Madame TIEGNA Huguette
Députée du Lot
Assemblée Nationale

Capdenac, le 19 février 2018

Madame La Députée,

Lors du rassemblement du 20 Décembre en gare de Capdenac, vous avez marqué votre attachement au train de nuit Rodez/Paris, positionnement que nous apprécions.

Dans votre intervention, vous avez souligné qu'il appartenait, à chaque niveau, à chacun de prendre ses responsabilités. Il nous appartient, dans ce cadre, de rappeler les responsabilités premières qui incombent à l'État concernant la circulation de ce train :

- 1) l'autorité organisatrice des TET, c'est l'État ;
- 2) SNCF Réseau est sous le contrôle de l'État, comme l'a démontré la convocation de ses représentants par la Ministre des transports lors des divers incidents sur le réseau ;
- 3) Rappeler que la mission première de SNCF Réseau est de délivrer les sillons adéquats pour faire circuler les trains ;
- 4) Nous avons proposé un sillon permettant une circulation de ce train dans son horaire normal par un itinéraire Rodez/Brive/Coutras/Paris, tous les jours, techniquement réalisable. Or, SNCF Réseau et la Direction de TET s'y sont opposés sous couvert d'un coût excessif (intervention d'un agent pour la manœuvre à Coutras, existant au moment de notre proposition). Ce positionnement est-il propre à ces organismes, ou bien résulte-t-il d'une consultation préalable de l'autorité organisatrice, le Ministère des Transports qui s'y serait opposé ?

Comme vous pouvez le constater, l'État a en mains tous les moyens pour faire en sorte que ce train soit rendu aux usagers dans les conditions permettant son emprunt quotidiennement, avec un service optimum.

Il vous appartient, dans le cadre de votre mandat, de faire valoir, auprès du Ministère des transports, les éléments que nous portons à votre connaissance afin de résoudre ce problème le plus rapidement possible, amenant ainsi chacun à prendre ses responsabilités.

D'autre part, le Gouvernement s'est vu remettre le rapport commandé à Monsieur SPINETTA. La teneur de celui-ci, anti-ferroviaire, anti-cheminots, nous amène dès aujourd'hui à le condamner et à le combattre. Nous souhaitons connaître votre position sur les propositions avancées. Par exemple, concernant notre secteur géographique, parcouru exclusivement par des lignes UIC 7 à 9, condamnées par ledit rapport, êtes-vous d'accord avec cette mesure ainsi que la proposition de sortir ces lignes du réseau national pour les transférer aux régions, ce qui conduirait à casser l'égalité territoriale et son aménagement ?

D'autre part, dans la même logique, alors que l'appel à concurrence ouvert pour les TET, dont les trains de nuit, n'a pas trouvé preneur, témoignant ainsi la volonté des entreprises ferroviaires privées de se positionner uniquement sur des relations hautement rentables, comment envisagez-vous de vous situer sur cette question fondamentale de maintien du service public ferroviaire et de l'aménagement du territoire dans nos zones rurales ?

De même, quelle est votre approche vis-à-vis de la dette de SNCF Réseau qui découle de décisions de l'État et du déséquilibre évident entre ses commandes et les financements en découlant et sur laquelle s'appuie le rapport pour livrer les cheminots à la vindicte populaire, position indigne et malhonnête ?

Ces quelques exemples reflètent l'orientation politique de ce rapport qui, à notre sens, va à l'encontre des besoins de la population, de la prise en compte du réchauffement climatique, de l'équilibre, du développement économique et social de nos territoires.

Nous sommes disponibles pour analyser plus profondément, avec vous, l'ensemble de ce rapport et vous faire part de nos propositions.

Dans l'attente, veuillez croire, Madame La Députée, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Secrétaire du Syndicat CGT des Cheminots du QNE

Stéphane CANORD